

# *En bref...*

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr) - Site web : <http://www.sntrs.fr>

**Numéro 138 du 27 septembre 2007**

## **Déclaration du SNTRS-CGT**

### **Plan stratégique 2008-2020 Le CNRS ne doit pas se plier à la volonté de Sarkozy**

Le CNRS et plus généralement l'ensemble des EPST avaient pour mission de développer une recherche fondamentale pour la nation. Quel est leur avenir dans un régime qui prône l'abandon progressif des missions dévolues à l'Etat, dérègle et casse l'emploi public et renonce aux missions de service public ? C'est tout simple : appliquer la politique voulue par le président. La recette a été énoncée dans son programme, reprise le 5 juillet dans la lettre de mission adressée à Valérie Pécresse : « *vous ferez évoluer nos grands organismes de recherche vers un modèle davantage fondé sur celui d'agences de moyens finançant des projets. Vous placerez les universités au centre de l'effort de recherche, en confortant notamment leur responsabilité dans les laboratoires mixtes de recherche.* »

Malgré quelques velléités de résistance, la direction du CNRS se met complètement aux ordres ; la discussion qui porte actuellement sur le plan stratégique et son introduction en est la meilleure illustration. En mai 2007, la direction du CNRS essayait encore de mettre en œuvre une politique de terre brûlée pour sauver une partie des missions de l'organisme, elle proposait le partage des UMR entre le CNRS et les universités. C'est ce que le SNTRS-CGT avait appelé : « *se ratatiner pour survivre* ». En Juillet, dans une interview à l'AEF, le directeur général A. Migus essayait encore de défendre l'idée d'une évaluation des équipes de recherche par le CNRS et le Comité National de la Recherche Scientifique. Après l'été, tout a été recentré. Les objectifs sont clairement redéfinis dans la dernière version de l'introduction du plan stratégique. Sans intervention des personnels, l'avenir du CNRS sera sombre

- 1- « *Faire effectuer des recherches* » : *Cette mission deviendra la plus importante pour le CNRS. Evoluant vers la fonction d'agence de moyens, le CNRS organisera son action selon deux voies : le développement de partenariats et la mise en réseau des acteurs de la recherche.* »
- 2- « *Effectuer des recherches* » : *Les projets à risque, les programmes à long terme, les grands équipements.* »
- 3- « *Evaluer les recherches* » : *En complément à l'évaluation organisée par l'AERES, le comité national gardera une double vocation : (i) le recrutement et la promotion des personnels et (ii) l'analyse de la conjoncture et la prospective scientifique.* »

La position du ministère est claire : la totalité de la gestion opérationnelle des UMR doit passer dans les universités. Et par gestion opérationnelle, c'est de toute la gestion dont il s'agit, les moyens financiers, les personnels, les objectifs scientifiques. Seules les échéances ne sont pas encore fixées. Ceci aura des conséquences lourdes pour l'organisme et ses personnels, la majorité d'entre eux travaillant dans des UMR. Le nombre des laboratoires propres est passé de près de 200 en 1995 à moins de 80 actuellement. Même, la gestion des grands équipements pourrait échapper au CNRS ; le synchrotron SOLEIL est une société civile dans laquelle le CNRS n'est qu'actionnaire.

Le CNRS abandonne l'évaluation des équipes au profit de l'AERES, qui va privilégier la bibliométrie. Evaluer un labo sur une moyenne des facteurs d'impacts ce n'est pas la même chose que de prendre en compte la nature du projet scientifique, les atouts et les difficultés des équipes, chercheurs et ITA inclus. Sans évaluation propre, comment un organisme peut-il définir une politique scientifique et la coordonner au niveau national ?

Car c'est bien là l'enjeu : la recherche française est sommée de se soumettre à une doctrine à la fois ultra-libérale et autoritaire. Ultralibérale, car pour le gouvernement, seule la mise en compétition des scientifiques et des labos, couplée

à une évaluation sanction tous les quatre ans, est le gage de la qualité scientifique. Autoritaire, car la liberté des scientifiques qu'ils soient au CNRS ou dans les universités est encadrée par le pouvoir politique qui fixe les objectifs et les modalités de leur mise en œuvre. La capacité des scientifiques d'organiser la recherche nationale dans le cadre d'un organisme comme le CNRS est liquidée. Le budget du CNRS ne lui permet plus d'assumer une politique scientifique. Le transfert des financements à l'ANR renforce le pouvoir du gouvernement qui pilote seul le choix des orientations scientifiques.

Pour le gouvernement, le seul objectif est de renforcer les marges bénéficiaires du patronat sans forcément développer l'emploi et les investissements industriels. Pour cela, la science doit prioritairement répondre aux demandes des entreprises. Pire, ces demandes se transforment petit à petit non plus en demande de recherche fondamentale, ce qui pourrait se concevoir, mais en demande de développement technologique. Le CNRS, comme les universités, sont de plus en plus considérés au mieux comme un vivier d'experts, au pire comme une réserve de main d'œuvre échappant aux rigidités du code du travail. Nos labos deviennent le lieu où sont externalisés la recherche et le développement des entreprises. La décision de faire fusionner la toute récente AII, Agence pour l'Innovation Industrielle qui devait lancer des grands programmes pour les technologies de l'avenir, avec OSEO-ANVAR dont la mission est limitée au soutien aux PME ne peut que nous inquiéter sur la volonté réelle, au delà des postures, de mettre en œuvre une politique industrielle. Le rôle organisateur de l'Etat disparaît petit à petit au profit d'une politique centrée sur les défiscalisations, le Crédit Impôt recherche va passer en 5 ans de 1 à 2,7 milliards.

Pour le SNTRS-CGT ; il faut arrêter la financiarisation de l'économie, redonner aux entreprises des capacités scientifiques et techniques fortes en y développant l'emploi scientifique, emploi qu'il faut aussi développer dans la recherche publique. C'est dans ce cadre qu'il faudra alors organiser les coopérations entre la recherche publique et privée. Mais la recherche se doit aussi de répondre à l'ensemble des besoins sociaux qui ne se réduisent pas aux seuls besoins de l'économie. Pour cela, il faut refuser l'éclatement autoritaire de notre système de recherche que mettent en place la Loi sur la Responsabilité et l'Autonomie des Universités et le Pacte pour la recherche, imposés par ce gouvernement et celui qui le précédait. Le SNTRS-CGT appelle l'ensemble de la communauté scientifique à combattre cette politique qui ne peut qu'aggraver les conditions de travail des personnels et désorganiser encore plus la recherche française.

Villejuif le 27 septembre 2007